REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice: 15 présents: 10 votants: 11

Budget Annexe Assainissement L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur André RAVET, Adjoint au Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le sept mars deux mille vingt-cinq

Présents: M. CERQUEIRA; R. DUFOUR; F. GAILLARD; P. GIBAUD; R.

GRENOUILLET; A. RAVET; F. TOMAS; N. BARNY; F. CHALEIX; L.GABETTE

Non présent lors du vote : D. CHAMBON

Excusée ayant donné pouvoir : D. JARDIN ; J. LEFORT (Mme LEFORT ayant donné

procuration à M. le Maire, son vote ne peut pas être pris en compte)

Absentes: C. VIARD; P. GABORIAU

Secrétaire : F. TOMAS

<u>OBJET</u>: <u>BUDGET ASSAINISSEMENT</u>: PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André RAVET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Dominique CHAMBON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part aux débats, à l'unanimité des votants:

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'exécution du budget ci-dessous :

	SECTION_		SECTION DE	
. <u>D</u>	D'INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
. R	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00 €	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00€
R	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	46 176,91 €	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	320 991,59 €
		·	PART N-1 AFFECTE EN N	150 000,00 €
				,
E	DÉPENSES DE L'EXERCICE	331 018,30€	DÉPENSES DE L'EXERCICE	60 903,42€
R	ECETTES DE L'EXERCICE	285 826,50€	RECETTES DE L'EXERCICE	102 973,82 €
		,		
<u>R</u>	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-45 191,80 €	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	42 070,40 €
		•		,,,,
<u>R</u>	RÉSULTAT CUMULÉ DE LA	985,11 €	RÉSULTAT CUMULÉ DE LA	213 061,99€
	ECTION	ĺ	SECTION	===
1 -				
R	estes À réaliser	46 176,41€	AFFECTATION A	34 991,30 €
D	DÉPENSES	,	L'INVESTISSEMENT	0.551,000
- [
R	ESTES A RÉALISER RECETTES	10 200,00 €	COMPLÉMENT	0,00 €
		,	LIBRE D'AFFECTATION	3,000
ΙT	OTAL RAR	-35 976,41 €	C'est-à-dire qui peut être	
		00 3 / 0,12 0	affecté à l'investissement ou	
			capitalisé en	
В	ESOIN DE FINANCEMENT	34 991,30€	fonctionnement (ligne 002)	
		0 () 5 1,5 0 0	1	
. 1	a A Section 1		TOTAL A AFFECTER	34 991,30 €
DD.	ÉLÈVEMENT RÉGLEMENTAIRE		DEDOVER ALL 1	' 1
A EFFECTUER EN N+1 SUR LA			REPRISE N+1 EN	178 070,69€
SECTION DE FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT (002 BP	Ī
	RT.1068)		N+1)	
Ĺ	<u> </u>			

Ce document comptable est voté à l'unanimité des membres votants, le Maire s'étant retiré pour le vote.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC Le 13 mars 2025

> LE PRÉSIDENT André RAVET

Secrétaire de séance Françoise TOMAS

Affichée le : 20/03/25

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 18/03/2025 Le Maire DE O